

SPIRANTISATION, CHARME ET GOUVERNEMENT : L'IDENTITE ET LES METAMORPHOSES DE /g/ EN MOORE

Georges Hérault

Université Paris 7

ABSTRACT

/g/ in moore is here analysed as a neutral consonant contrasting with /k/ on a privative basis. Some of its surface realizations are understood as commanded by government (geminate and NC sequences). Its spirantization with A⁺ adjunction is shown to be blocked by ATR; and its devoicing induces to set up a contrast between "sourd/sonore" for non neutral consonants and another between voiced/unvoiced for the neutral ones.

1. Le mooré représenté ici est celui de Ouagadougou tel que prononcé et analysé par R. Kaboré [2]. La transcription des voyelles tient compte de la suggestion de J. Rennison [5] selon laquelle les notations "e,o" de l'orthographe officielle renvoient aux voyelles hautes [i,ω] et "i,v" à [e,o] réalisés très fermés.

2. A l'initiale, [g] s'oppose à [k]:

- (1) káá-sì "crier"
gáá-sì "évider, débayer"

Il ne s'y oppose plus ailleurs, par exemple dans les suffixes:

- (2) -ga "sg" (pl: -si)
-gω "sg" (pl: -dω)

Ainsi, /g/ suffixal se transforme-t-il en [k] pour donner avec un /g/ final de radical une sourde géminée:

- (3) pág + gɪ -> pàkɪ "ouvrir"
Un /g/ non initial reste [g] dans une séquence où il impose à une nasale précédente de lui être homorganique:

- (4) bɪn + ga -> béngà "haricots"
Un /g/ interne est spirantisé en [ɣ]:

- (5) bè + ga -> bééká "mûr"
z̃m̃s̃k̃w̃ "le fait d'apprendre"

sauf s'il figure dans l'emprise d'une harmonie ATR:

- (6) bíígá "enfant" s̃ùg̃ñi "ajuster"
Devant pause, une voyelle à ton bas peut être éliée. On trouve alors des réalisations dévoisées (indiquées par [ɣ] et [g]) de /g/:

- (7) [póók̃w̃, pók̃ɣ] "champ"
/kál-gω/ -> [kók̃w̃, kók̃ɣ]
"soumbala"

- (8) [núú, núg] "main"

- (9) [béngà, béngg, béngɣ] "haricot"
/lán-gω/ -> [lóng̃w̃, lóngg, lóngɣ]
"coton"

3. Dans une analyse structurale classique, on reconnaîtrait en (1) les phonèmes /k/ et /g/, et de (2) à (9) la neutralisation de leur opposition au profit d'un archiphonème réalisé [k] en (3), [g] en (4) et (6), [ɣ] en (5), [ɣ] en (7), [g] en (8) et [g] ou [ɣ] en (9). Le problème resterait entier de trouver pour l'archiphonème une définition qui permette de comprendre le conditionnement de ses variantes.

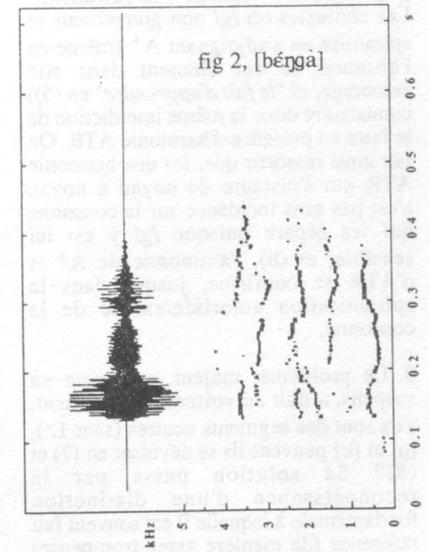
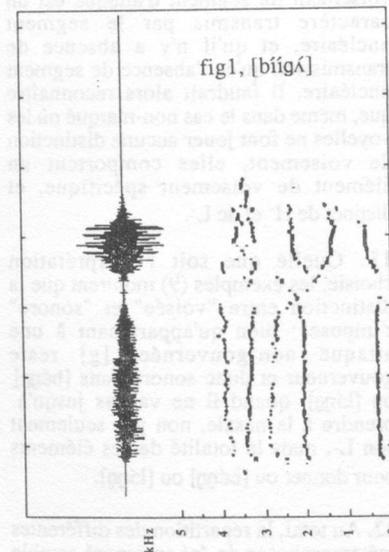
4. L'analyse proposée ici est fondée sur l'intuition que l'opposition de /k/ à /g/ pourrait être considérée comme non pas équipollente, mais privative. Elle repose sur la théorie des éléments phonologiques où les vélaires sont construites sur la voyelle "froide" v^o et où les segments et les positions auxquelles ils sont associés entretiennent des relations de gouvernement. /k/ sera alors conçu comme pourvu d'un élément laryngé H⁻ (cordes vocales tendues) dont l'opposé, L⁻, fait défaut à /g/ en mooré:

$$\begin{array}{l} [k] = v^o \\ | \\ \text{p} \\ | \\ H^- \end{array} \quad \begin{array}{l} [g] = v^o \\ | \\ \text{p} \\ | \\ L^- \end{array}$$

5. Les exemples de type (3) où l'on observe une gémation seront représentés par une configuration dans laquelle un segment est doublement associé et définit un domaine de gouvernement (cf Kaye [4] Hérault [3]). Mais [g], est en l'occurrence insuffisant: en tant que consonne neutre, il s'avère incapable d'assumer sa fonction de gouverneur sans requérir l'élément H⁻. Il se renforce donc en [k], passant du statut de segment neutre non-gouverneur à celui de segment marqué et gouverneur:

$$\begin{array}{l} A \quad N \quad A \\ | \quad | \quad | \\ x \quad x \quad x \\ | \quad | \quad | \\ \backslash \quad \backslash \quad \backslash \\ | \quad | \quad | \\ | \quad | \quad | \\ [k] \end{array}$$

6. Les exemples illustrés en (5) constituent un cas de figure apparenté, celui de séquences [ng] où l'occlusive marque qu'elle gouverne la nasale en lui



imposant son point d'articulation. Comment se fait-il que [g] suffise cette fois comme gouverneur? C'est qu'il a pu trouver dans son entourage de quoi lui permettre de satisfaire à l'obligation qui lui est faite de gouverner: il s'est renforcé en s'appropriant l'élément L⁻ de la nasale:

$$\begin{array}{l} v^o = [ŋ] \leftarrow \dots \dots \dots [g] = v^o \\ | \quad \quad \quad | \\ \text{p} \quad \quad \quad \text{p} \\ | \quad \quad \quad | \\ L^- \quad \quad \quad \rightarrow \quad L^- \\ | \quad \quad \quad | \\ N^+ \end{array}$$

7. L'analyse prédit ainsi que le mooré fait usage de deux sons [g] distincts, l'un neutre et non-gouverneur, et l'autre gouverneur car pourvu d'un élément de voisement L⁻. La prédiction se confirme si l'on compare les tracés fig 1, [bíígá], et fig 2, [béngà], ci-dessous: seul le second témoigne d'une vibration laryngienne importante caractérisée par le renforcement notable des harmoniques et par le suivi des formants.

8. La vélaire reste dans sa réalisation d'occlusive neutre, cf (5), [biŋá], lorsqu'elle se trouve sous un pont d'harmonie ATR, harmonie qui n'est déclenchée en mooré que par les voyelles hautes [i, u, ɪ, ũ]. Mais dans tous les autres cas où elle n'est ni initiale ni gouverneur, elle se spirantise en [ɣ], devenant donc du même coup uvulaire. Si elle était restée vélaire, la spirante aurait été représentée par la seule voyelle froide en position non-nucléaire. Mais sa localisation a été abaissée jusqu'à la zone uvulaire, manifestant ainsi l'adjonction de l'élément A⁺ en tant qu'opérateur et fonctionnant en quelque sorte comme un schwa consonantique:

$$\begin{array}{c} [\gamma] = \nu^{\circ} \\ | \\ A^{+} \end{array}$$

Il est particulièrement important de relever que le mooré fonctionne avec une propagation de A⁺ tout aussi contraignante que celle de l'élément ATR et en relation d'exclusion mutuelle avec elle. L'harmonie en A⁺ n'est déclenchée que par un segment [a] final de mot (donc par A⁺ tête) et seulement en l'absence d'harmonie ATR : c'est elle qui, en (4) transforme /bɪn + ga/ en [béngà] et /kò + ga/, "liquide", "aqueux", en [kwaàwá]. Les contextes où /g/ non-gouverneur se spirantise en s'adjoignant A⁺ (même en l'absence de cet élément dans son entourage, cf "le fait d'apprendre" en (5)) connaissent donc la même interdiction de le faire en présence d'harmonie ATR. On fait ainsi ressortir que, (a) une harmonie ATR qui s'instaure de noyau à noyau n'est pas sans incidence sur la consonne qui les sépare puisque /g/ y est ici sensible; et (b), l'antinomie de A⁺ et d'ATR se confirme, jusque dans la spirantisation autorisée/exclue de la consonne.

9. Le problème, majeur, qui reste en suspens, a trait au voisement: comment, s'ils sont des segments neutres (sans L⁻), [g] et [ɣ] peuvent-ils se dévoiser en (7) et (8)? Sa solution passe par la reconnaissance d'une distinction fondamentale à laquelle il est souvent fait référence (de manière assez trompeuse)

sous les termes de voisement spontané et de voisement phonologique, ce qui laisse entendre que le voisement spontané ne serait pas phonologique. Nous voulons démontrer que le voisement dit spontané, s'il n'est peut-être pas inscrit dans la structure en éléments des segments concernés, n'en est pas pour autant non-phonologique.

10. Appelons "sourd" le segment [k] que la présence de H⁻ rend gouverneur, et "sonore" le segment [g] que L⁻ rend également gouverneur. Les cas restants sont ceux où le segment n'est pas gouverneur: il apparaît sous ses variantes [g] et [ɣ] que nous dirons "voisées" et [g] et [ɣ] que nous dirons "non-voisées". Ces deux paires de variantes sont en distribution complémentaire: les voisées apparaissent en position d'attaques gouvernées (par un noyau plein, identifié) et les non-voisées en position d'attaques non-gouvernées (car leur noyau est vide et final). Deux interprétations sont alors envisageables.

La première consiste à dire que la distinction de voisement n'a pas à être inscrite dans la constitution interne des segments: elle est entièrement déductible du gouvernement ou non de l'attaque par son noyau.

La seconde consiste à dire que le voisement du segment d'attaque est un caractère transmis par le segment nucléaire, et qu'il n'y a absence de transmission qu'en l'absence de segment nucléaire. Il faudrait alors reconnaître que, même dans le cas non-marqué où les voyelles ne font jouer aucune distinction de voisement, elles comportent un élément de voisement spécifique, et distinct de H⁻ et de L⁻.

11. Quelle que soit l'interprétation choisie, les exemples (9) montrent que la distinction entre "voisée" et "sonore" s'impose: bien qu'appartenant à une attaque non-gouvernée, [g] reste gouverneur et donc sonore dans [béng] ou [léng], quand il ne va pas jusqu'à prendre à la nasale, non pas seulement son L⁻, mais la totalité de ses éléments pour donner ou [béng] ou [léng].

12. Au total, la répartition des différentes métamorphoses de /g/ en mooré semble

indiquer qu'il faille reconnaître comme distincts:

- des segments *sourds*, construits avec H⁻ (ici [k]).
- des segments *sonores*, construits avec L⁻ (ici [g] gouverneur d'une nasale).
- des segments *neutres*, construits sans aucun des deux éléments laryngés, et qui selon leur contexte d'apparition, se réalisent comme *voisés*, (ici [g]ou [ɣ]), ou comme *non-voisés*, (ici [g] ou [ɣ]).

13. Généralisations:

(a) Les cas de neutralisation du voisement des occlusives finales dans des langues telles que l'allemand pourraient être l'indice du fait que leur série dite sonore serait en fait, comme en mooré, une série neutre, non-marquée, s'opposant à une série de sourdes marquées par l'élément H⁻.

(b) La neutralisation du voisement des obstruents dans les langues qui, comme le mahou, n'admettent que des sonores après consonne nasale, (cf bā kwò, "derrière un cabri," mais sɔŋ gwò, "derrière une gazelle," Bamba [1]) pourrait être l'indice du fait que leur série dite sourde serait en fait, contrairement au mooré, une série neutre, non-marquée,

s'opposant à une série de sonores marquées par l'élément L⁻.

(c) Dans des langues comme le coréen, où les occlusives de la série neutre prennent à l'intervocalique une variante voisée, (/koki/ -> [kogi], "viande,") il pourrait s'agir d'un voisement comparable à celui de la vélaire neutre du mooré (mais répondant à un conditionnement différent) sans qu'il ait à intervenir l'élément L⁻.

REFERENCES

- [1] BAMBA, M., (1984), *Etudes phonologiques du mahou*, Mémoire de maîtrise (non publié), Université du Québec à Montréal.
- [2] KABORE, R. (1985), *Essai d'analyse de la langue moore*, (parler de Ouagadougou), Université Paris 7, D.R.L., coll. ERA 642.
- [3] HERAULT, G. (1989), Les rections syllabiques en soninké, *Linguistique Africaine* 3, 43-90.
- [4] KAYE, J. (1989), "Coda" Licensing, ms, SOAS, University of London.
- [5] RENNISON, J. (to appear), On the elements of phonological representations: the evidence from vowel systems and vowel processes, *Folia Linguistica*.